



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 11

No. FDS : 173436  
V003.3

LOCTITE SF 7085 SUPERFOAM known as Loctite Super Schaum

Révision: 07.08.2015

Date d'impression: 25.09.2015

Remplace la version du: 24.03.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LOCTITE SF 7085 SUPERFOAM known as Loctite Super Schaum

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Nettoyant solvanté

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Aérosols

Catégorie 1

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

##### Pictogramme de danger:



##### Mention d'avertissement:

Danger

##### Mention de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Conseil de prudence:**

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Description chimique générale:

Nettoyant

#### Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	203-448-7 01-2119474691-32	3- < 10 %	Flam. Gas 1 H220 Press. Gas
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	203-539-1 01-2119457435-35	3- < 10 %	Flam. Liq. 3 H226 STOT SE 3 H336
Pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	230-785-7 01-2119489369-18	1- < 2,5 %	Eye Irrit. 2 H319
Propane 74-98-6	200-827-9 01-2119486944-21	1- < 2,5 %	Flam. Gas 1 H220 Press. Gas H280

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**  
**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

#### Indication des composants selon 648/2004/CE

5 - 15 % hydrocarbures aliphatiques  
 < 5 % phosphates  
 agents de surface anioniques  
 agents de surface non ioniques  
 contient Parfums

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation:

Amener au grand air.  
 Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.  
 Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés:**

Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.

##### **Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucun connu

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

##### **Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Retirer les sources d'ignition.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Voir le conseil à la section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber sur une matière absorbante.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Voir le conseil à la section 8.

## Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Nettoyant solvanté

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour  
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
butane 106-97-8	800	1.900			
butane 106-97-8 [N-BUTANE]	800	1.900	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2 [1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL]	100	375	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2 [1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL]	150	568	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECLTV
1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2 [1-MÉTHOXY-2-PROPANOL]			Désignation de peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2 [1-MÉTHOXY-2-PROPANOL]	50	188	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
1-méthoxypropane-2-ol 107-98-2 [1-MÉTHOXY-2-PROPANOL]	100	375	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau douce					10 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau salée					1 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau (libérée par intermittence)					100 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Sédiments (eau douce)					52,3 mg/kg	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Sédiments (eau salée)					5,2 mg/kg	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	terre					5,49 mg/kg	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	STP					100 mg/L	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Eau douce					0,05 mg/L	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Eau salée					0,005 mg/L	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Eau (libérée par intermittence)					0,5 mg/L	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	STP					50 mg/L	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		553,5 mg/m <sup>3</sup>	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		50,6 mg/kg p.c. /jour	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		369 mg/m <sup>3</sup>	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		18,1 mg/kg p.c. /jour	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		43,9 mg/m <sup>3</sup>	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		3,3 mg/kg p.c. /jour	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,79 mg/m <sup>3</sup>	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,68 mg/m <sup>3</sup>	
pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		70 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**  
aucun(e)**8.2. Contrôles de l'exposition:**

## Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

## Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit &gt; 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; &gt;= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit &gt; 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; &gt;= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

## Protection des yeux:

Porter des lunettes.

## Protection du corps:

vêtement de protection approprié

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol jaune
Odeur	caractéristique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	9,50 - 10,50
( )	
Point initial d'ébullition	0 °C (32 °F)
Point d'éclair	-60 °C (-76 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	23 hPa
(20 °C (68 °F))	
Densité	0,9700 - 0,9850 g/cm <sup>3</sup>
(20 °C (68 °F))	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Non ou peu miscible
(Solv.: Eau)	
Solubilité qualitative	Miscible
(Solv.: Acétone)	
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

### 9.2. Autres informations

Température d'auto-inflammation	365,0 °C (689 °F)
---------------------------------	-------------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réaction avec des lessives fortes  
Réaction avec des acides forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Pourra entraîner une irritation du système respiratoire

#### Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

#### Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LD50	5.900 mg/kg	oral		rat	BASF Test
Pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		souris	

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	LC50	658 mg/l		4 h	rat	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LC50	54,6 mg/l		4 h	rat	

#### Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LD50	13.000 mg/kg	dermal		lapins	

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	non irritant		lapins	

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	légèrement irritant		lapins	

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Propane 74-98-6	negative with metabolic activation	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)

**Toxicité à dose répétée**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	NOAEL=1000 ppm	Inhalation	13 weeks 6 hours/day; 5 days/week	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LOAEL=3000 ppm	Inhalation	13 weeks 6 hours/day; 5 days/week	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)

**SECTION 12: Informations écologiques****Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**12.1. Toxicité****Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	LC50	27,98 mg/l	Fish	96 h		
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	EC50	14,22 mg/l	Daphnia	48 h		
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	EC50	7,71 mg/l	Algae	96 h		
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LC50	20.800 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	EC50	23.300 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	EC50	> 1.000 mg/l	Algae	7 Jours	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	LC50	> 750 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

**12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance et dégradabilité:****Dégradation des tensio-actifs**

La biodégradation des agents de surface faisant parties du produit satisfait aux demandes du Règlement relatif aux Détergents de l'UE (CE/648/2004)

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	facilement biodégradable	aérobie	90 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	-0,49					

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Butane, n- (< 0.1 % butadiène) 106-97-8	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Propane 74-98-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR	1950
RID	1950
ADN	1950
IMDG	1950
IATA	1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	AÉROSOLS
RID	AÉROSOLS
ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
IATA	Aerosols, flammable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	2.1
RID	2.1
ADN	2.1
IMDG	2.1
IATA	2.1

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR  
RID  
ADN  
IMDG  
IATA

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
	Code tunnel: (D)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	IMDG-Code: Segregation group 18- Alkalis
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC (2010/75/EC)	< 10 %
----------------------------	--------

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

F+ - Extrêmement inflammable

**Phrases R:**

R12 Extrêmement inflammable.

**Phrases S:**

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Indications additionnelles:**

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**